

**LE GUIDE PRATIQUE
DU BENEVOLAT**



SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'un Centre Social ?

Définition du bénévolat

Pourquoi devenir bénévole ?

Pourquoi le Centre Social prend en compte la fonction bénévole ?

Quelles formes le bénévolat peut-il prendre ?

Quel profil de personne le Centre Social a-t-il besoin ?

Comment devenir bénévole ?

Pourquoi un guide sur le bénévolat ?

Quels sont les engagements du Centre Social à l'égard du bénévole ?

Quels sont les engagements du bénévole à l'égard du Centre Social ?

Q U'EST-CE QU'UN CENTRE SOCIAL ?

« Le Centre Social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire » *Extrait de la charte des centres sociaux et socioculturels de France*

« Le fonctionnement des Centres Sociaux se réfère à trois façons d'agir :

⇒ **Contribuer au développement social local du territoire** : Les centres sociaux placent le social au centre des stratégies de développement. Co-construit avec les habitants et les partenaires, le projet centre social est façonné à partir des particularités du territoire et de sa population.

⇒ **Privilégier la participation des habitants** : Prendre sa vie en main, échanger, participer, décider... les habitants sont invités à le faire au centre social. C'est un foyer de démocratie locale, qui place la participation des habitants au cœur de son projet.

⇒ **Développer une approche généraliste collective** : Soutenir les initiatives des habitants, les projets des jeunes, soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur, être garant de l'animation de la vie locale et du lien social. Le centre social s'intéresse à tout ce qui fait la globalité de l'individu et de la famille. C'est par le dialogue et la participation à des activités, des projets collectifs, que les personnes apprennent à mieux maîtriser leur vie et deviennent citoyen actif ». Un centre social est implanté sur un territoire pour ses habitants, il conçoit des projets et actions avec eux. C'est une structure permettant l'émancipation et la participation citoyenne au sein de son quartier ou de sa ville.

Tout Centre Social élabore tous les 4 ans un projet social. Ce projet social est un descriptif des projets menés par la structure.

Les actions envisagées sont catégorisées sous 2 axes de travail distincts :

⇒ Il y a les actions de l'**Animation Globale** : « Fonction transversale de soutien à l'animation de la vie locale et au développement social, garant de la spécificité du centre ». L'animation globale est l'axe de travail des centres.

C'est dans cette partie qu'ils définissent leurs orientations de travail ainsi que la plupart de leurs actions.

⇒ **L'Animation Collective Famille** : « L'animation collective famille, fait partie intégrante de la fonction « Animation Globale », cette prestation de service est destinée à soutenir de façon spécifique les actions collectives conduites par les centres sociaux au bénéfice des groupes familiaux. »

Le projet social est l'axe essentiel de chaque centre c'est avec ce projet social, qu'un centre acquière son agrément desservit par la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne). **Un projet social pertinent est un projet co-construit avec l'habitant, les usagers, les bénévoles, les partenaires.**

Pour connaître le projet social de notre centre, il suffit de le demander à un professionnel de la structure ou d'aller le consulter sur notre site internet (www.lespossiblesl.org).

DÉFINITION DU BENEVOLAT

L'étymologie du mot vient du latin « benevolus » qui signifie « bonne volonté ».

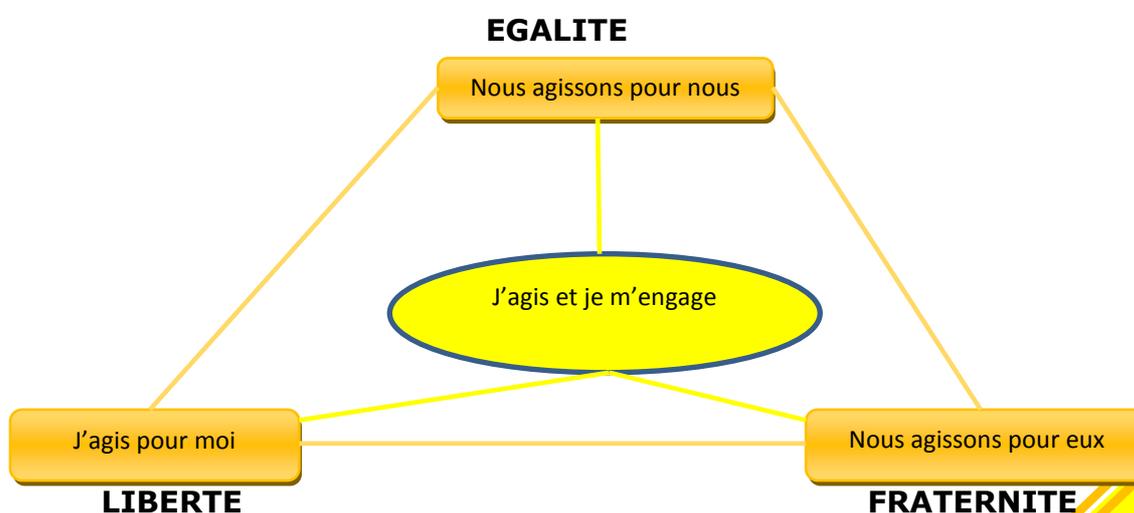
La Documentation Française propose une définition du bénévolat : « Le Bénévole est celui qui s'engage (notion d'engagement), de son plein gré (notion de liberté), de manière désintéressée (notion d'acte sans but lucratif ou matériel), dans une action organisée (notion d'appartenance à un groupe, à une structure), au service de la communauté (notion d'intérêt commun) ».

De notre point de vue :

« Un bénévole au sein de notre centre social est une personne s'engageant dans une démarche volontaire de partage et d'échange. Il participe à la vie du centre en s'impliquant dans le projet social, et concourt aux différentes actions en association avec l'équipe de la structure. Le bénévole n'est pas salarié, il s'engage dans un contrat moral. »

POURQUOI DEVENIR BENEVOLE ?

L'engagement bénévole peut-être fait de trois chemins opposés et complémentaires à la fois :



POURQUOI LE CENTRE SOCIAL PREND EN COMPTE LA FONCTION BENEVOLE ?

Agissant aux côtés de l'équipe de salariés, vous, bénévoles êtes des acteurs indispensables qui contribuent à la mise en œuvre du projet social.

Vous, bénévoles êtes des acteurs importants pour la dynamisation et le développement du territoire.

QUELLES FORMES LE BENEVOLAT PEUT-IL PRENDRE ?

Son implication peut se définir sous différents profils :

- ☞ « *Bénévoles d'animations ou d'activités* » ; son rôle principal au sein du centre est d'être en charge seul ou en co-animation d'une activité/atelier,
- ☞ « *Bénévoles occasionnels* » ; c'est le bénévole qui donne ponctuellement de son temps pour la réalisation d'une tâche sur une action portée par le Centre Social,
- ☞ « *Bénévoles dirigeants/décideurs* » ; ce sont les bénévoles qui souhaitent prendre par de façon plus engagée à la vie du centre, en faisant partie du Conseil d'Administration et/ou du bureau.

QUEL PROFIL DE PERSONNE LE CENTRE SOCIAL A-T-IL BESOIN ?

Le Centre social accepte toute personne, quel que soit son âge, sa religion, sa culture, son statut social, dès lors que cette dernière est désireuse de donner de son temps sur l'un ou plusieurs des profils de bénévoles énumérés ci-dessus et que celle-ci prône et adhère et mette en application les valeurs portées par l'association et s'acquitte de son adhésion annuelle obligatoire. (Tarifs votés en Assemblée Générale Ordinaire).

COMMENT DEVENIR BENEVOLE ?

Il convient de le faire savoir auprès d'un des membres de l'équipe salariée ou à l'un des bénévoles dirigeants en faisant acte d'une candidature motivée écrite. Après étude de celle-ci, le cas échéant, il est proposé un entretien avec le Responsable du centre ou du Président ou de son représentant en fonction de la nature de son engagement. A la suite de ce dernier, la personne en charge du recrutement peut décider de ne pas donner de suite favorable.

POURQUOI UN GUIDE SUR LE BENEVOLAT ?

Parce qu'il nous semble nécessaire, par le biais d'une contribution collective, de définir les engagements réciproques entre le Centre Social et vous bénévoles.

QUELS SONT LES ENGAGEMENTS DU CENTRE SOCIAL A L'EGARD DU BENEVOLE ?

Le Centre Social s'engage à :

- ⇒ Accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière,
- ⇒ Lui donner une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement,
- ⇒ Lui confier une activité qui lui convienne,
- ⇒ Assurer son accompagnement par un salarié et le cas échéant sa formation,
- ⇒ Couvrir sa mission par une assurance.

QUELS SONT LES ENGAGEMENTS DU BENEVOLE A L'EGARD DU CENTRE SOCIAL ?

Le bénévole s'engage à :

- ⇒ S'acquitter de son adhésion annuelle,
- ⇒ Accepter les principes de l'association et se conformer à ses objectifs,
- ⇒ Se sentir responsable et solidaire de la promotion et du développement de l'association,
- ⇒ Agir avec sérieux, discrétion,
- ⇒ Faire état de toute difficulté rencontrée,
- ⇒ Collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles et salariés,
- ⇒ Le cas échéant, suivre les actions de formation proposées.

Chacune des parties peut à tout moment mettre un terme à cet engagement

NOUS CONTACTER



44, place Gambetta BP 10009 – 53101 MAYENNE Cedex



02.43.04.22.93



contact@lespossibles.org



[WWW.lespossibles.org](http://www.lespossibles.org)



<https://www.facebook.com/lespossibles53>



<https://twitter.com/LesPossibles53>

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour disposer de plus d'informations sur la question du bénévolat, vous pouvez consulter le site de la vie associative (www.associations.gouv.fr)